

PROJET DE PERFORMANCE TERRITORIAL



LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE

7 RUE ANDRE CITROËN – 31130 BALMA

Tél : 05.34.25.80.30

Mail : secretariat.lao@orange.fr

Site internet : <http://occitanie.athle.fr>

Siret : 305 274 441 00024 – Code APE : 9312 Z

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
LES ACTIONS PONCTUELLES	
Le secteur « jeunes »	4
Les rassemblements d'automne	4
Le stage U16 de Pâques	5
Le stage U16 « Athlé 2028 »	6
Le secteur « élite »	7
Le suivi régional « élite »	7
Les stages « élite » d'hiver	8
Le stage « élite » de Pâques	9
LES STRUCTURES D'ENTRAÎNEMENT EN OCCITANIE	
Les sections sportives scolaires	6
Le lycée polyvalent Alexis Monteil (Rodez)	7
Le lycée polyvalent Saint Exupéry (Blagnac)	7
Les Centres Régionaux d'Entraînement (CRE)	8
Le Centre Régional d'Entraînement de Toulouse	9
Le Centre Régional d'Entraînement de Montpellier	10
Les antennes du CRE de Montpellier	11
Les Centres Nationaux d'Entraînement en Territoire (CNET)	12
Le CNET de Toulouse	13
Le CNET de Montpellier	14
Récapitulatif des structures d'entraînement en Occitanie	
ANNEXES	
Infrastructures des centres d'entraînement	25-29

**LES ACTIONS PONCTUELLES
EN OCCITANIE**

Le secteur « jeunes »

Les rassemblements d'automne

Les rassemblements d'automne sont des rassemblements techniques avec pour objectif de créer du lien et faire la passerelle entre les catégories Minimes et Cadets.

Ils auront comme principaux objectifs de :

- Mettre en lumière les exigences et la discipline nécessaires à la performance à partir de la catégorie Cadet.
- Permettre aux cadets de transmettre leur expérience aux minimes en perspective de la Coupe de France des ligues U16.
- Poursuivre le suivi des minimes 2 de la saison N-1 sur une saison où la participation individuelle à un championnat de France ou la réalisation des minimas Athlé 2028 devient obligatoire à la sélection en stage.

MODALITES DE SELECTION

- Tous les minimes sélectionnés en stage sur la saison sportive N-1.
- Les cadets 1 de la saison N-1 qui rentrent dans le cadre du suivi régional.

DUREE

2 x 2 nuitées.

Ils sont organisés sur 2 jours et ½ à la période de Toussaint, sur deux secteurs (secteur Est et secteur Ouest de l'Occitanie).

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Un encadrement médical sera présent sur les deux rassemblements.

Le stage U16 de Pâques

Le stage de Pâques est un stage perfectionnement technique. Il poursuit comme objectifs de :

- Créer une émulation de génération
- Développer une culture de l'entraînement
- Développer les fondamentaux techniques sur les différentes familles de spécialités
- Mettre à jour le suivi régional jeune en vue de la coupe de France U16

MODALITES DE SELECTION

- Les 2 premiers minimes sur chaque épreuve au bilan hivernal
- Les 8 qualifiés sur la coupe de France de cross
- Les 8 premiers au bilan hivernal des épreuves combinées
- Les 2 premiers au bilan estival de la saison N-1 sur 200m haies
- Les 4 premiers BEM et BEF au triathlon sur le bilan hivernal

Les départements non représentés sur le stage de Pâques verront les 2 premiers au triathlon de leur territoire sélectionnés pour ce rassemblement.

En cas de doublon sur certaines épreuves, un repêchage au bilan sera effectué.

DUREE

4 nuitées.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Organisation du stage sur 2 spécialités avec possibilité de choisir une 3ème spécialité en bonus :

- 3 séances sur la spécialité n°1
- 2 séances sur la spécialité n°2
- 1 séance sur la spécialité n°3 (si pas de spécialité n°3 → 1 séance de plus sur la spé n°1 ou la spé n°2)

Les MI sélectionnés sur les épreuves combinées et les BE auront comme seule spécialité les épreuves combinées.

Des tests physiques de suivi, sont réalisés sur le stage de Pâques.

Le stage U16 « ATHLE 2028 »

Le stage « Athlé 2028 » est un stage de préparation à la coupe de France des ligues minimales. Il se tient sur les jours qui précèdent la compétition et a comme objectif :

- De rassembler l'équipe et créer une émulation de groupe par des activités en commun et des interventions en lien avec la compétition.
- D'affiner ou de stabiliser les réglages techniques en préparation de la coupe de France.
-

MODALITES DE SELECTION

- Le champion régional sur chaque épreuve présente à la coupe de France.
- Le meilleur au bilan régional estival sur chaque épreuve présente à la coupe de France.
- Les athlètes ayant réalisés les minimas « Athlé 2028 » et qui ne rentreraient pas dans les deux premiers critères de sélection.

Le règlement stipule que chaque athlète peut participer à un maximum de deux épreuves (hors relais) dont une épreuve par famille.

Dans le cas où un athlète est sélectionnable selon les critères cités sur deux épreuves de la même famille ou plus de deux épreuves,

DUREE

5 nuitées (tient compte du déplacement et de la compétition)

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Programme du stage :

- Des séances de réglages techniques sur les différentes épreuves.
- Des activités de groupe.
- Le déplacement vers le lieu de la compétition.
- La Coupe de France U16 et le déplacement retour le dernier jour.

Deux kinésithérapeutes de la LAO accompagneront les athlètes tout le long du stage et sur la compétition.

Le secteur « élite »

Le suivi régional « élite »

Les rassemblements du secteur « élite » concernent les athlètes à partir de la catégorie Cadet. La LAO met en place différents niveaux de suivis, qui tiennent compte des performances réalisées sur la saison N-1. Les listes de suivis sont mises à jour en fonction des résultats de la saison hivernale en cours **pour les rassemblements estivaux.**

LES MODALITES DU SUIVI

	CRITERES	OFFRE D'ENTRAINEMENT		PARTICIPATION FINANCIERE
NIVEAU 1	<ul style="list-style-type: none">Sportifs inscrits sur les listes ministérielles.	8 nuitées	2 stages de 5 jours	Gratuit
NIVEAU 2	<ul style="list-style-type: none">Qualifiés aux championnats de France U18, U20, U23, élite hiver et étéQualifiés aux championnats de France de lancers longsFinalistes aux championnats de France N2 & OpenLes 25 premiers par catégories aux France de crossLes 70 premiers des France de cross éliteMinimes 2 de la saison N-1 ayant réalisé les minimas « Athlé 2028 »	8 nuitées	2 stages de 5 jours	25€ par jour
NIVEAU 3	<ul style="list-style-type: none">Athlètes ayant réalisés les minimas de suivi LAO	4 nuitées	1 stage de 5 jours	25€ par jour

LES TARIFS

La LAO s'engage pour les sportifs de niveau 2 & 3 à prendre en charge financièrement une partie du stage, et prend en charge la totalité des frais engagés pour les sportifs de niveau 1.

Le tarif imposé pour les athlètes de Niveau 2 & 3 comprend l'hébergement, la restauration, les frais liés à la logistique (transport entre l'hébergement et le lieu de pratique) & la rémunération des encadrants et du staff médical.

CAS DES ATHLETES HORS LIGUE

Les athlètes hors ligues qui souhaitent participer aux actions de rassemblements de la LAO sont soumis aux mêmes critères sportifs que les athlètes de la LAO. **Ils devront néanmoins régler la totalité des frais de leur stage.** Le coût du stage pour un athlète hors ligue est calculé en faisant la somme de la totalité des frais engagés par la ligue, puis divisant le résultat obtenu par le nombre d'athlètes présents sur le stage.

MINIMAS DE SUIVI LAO

Les minimas de suivi LAO sont mis à jour chaque année en fonction des performances planchers et des qualifiés aux différents championnats de France. Ils sont mis en place par les cadres du GTO sur les différentes spécialités. L'objectif est de permettre à une liste élargie d'athlètes potentiellement qualifiables sur un championnat de France de participer à un regroupement de suivi régional à partir de Cadets.

CAF	JUF	ESF	SEF	Epreuves	CAM	JUM	ESM	SEM
12''70	12''60	12''50	12''40	100m	11''40	11''30	11''10	10''90
26''50	26''20	26''00	25''60	200m	23''50	23''10	22''60	22''20
62''00	61''50	61''00	60''00	400m	52''20	51''60	50''40	49''80
2'24''00	2'24''00	2'22''00	2'16''00	800m	2'00''00	1'57''00	1'54''50	1'53''50
5'04''00	4'58''00	4'55''00	4'40''00	1500m	4'12''00	4'03''00	3'58''00	3'53''00
11'10''00	11'00''00	19'00''00	17'45''00	3000m	9'10''00	15'40''00	15'10''00	14'35''00
15''60	15''50	15''50	15''20	110m haies	15''50	15''50	15''20	15''00
67''00	66''00	65''50	64''00	400m haies	56''00	55''20	54''00	53''50
5'40''00	8'00''00	12'10''00	12'05''00	Steeple	4'35''00	9'45''00	9'35''00	9'19''00
1m57	1m60	1m62	1m65	Hauteur	1m85	1m90	1m95	1m98
2m80	3m00	3m10	3m30	Perche	3m80	4m00	4m40	4m70
5m25	5m30	5m40	5m60	Longueur	6m45	6m65	6m80	7m10
11m20	11m40	11m60	11m80	Triple Saut	13m30	13m80	14m20	14m50
11m20	10m80	11m20	11m60	Poids	12m80	12m80	13m00	14m00
30m00	33m00	35m00	40m00	Disque	38m00	39m00	43m00	45m00
43m00	37m00	42m00	45m00	Marteau	42m00	47m00	45m00	54m50
35m00	33m00	33m00	38m50	Javelot	50m00	51m00	52m00	60m00
32'00''	65'00''	2h20'00''	2h10'00''	Marche	29'00''	60'00''	1h55'00''	1h50'00''
4200pts	4250pts	4450pts	4550pts	Epreuves combinées (outdoor)	5900pts	6000pts	6150pts	6400pts

Les stages « élite » d'hiver

Les stages d'hiver ont lieu sur la période des vacances de Noël et de février.

Un stage a lieu au début des vacances de Noël. C'est un stage de suivi et de préparation pour la saison hivernale. Il propose une offre d'entraînement en complément des stages nationaux qui ont lieu à la même période. Objectif de fidéliser les athlètes sur les actions proposées par la ligue.

MODALITÉS DE SÉLECTION

- Les athlètes inscrits dans le suivi régional de niveau 1 & niveau 2.

Prise en compte des résultats été et hiver de la saison sportive N-1 uniquement.

DURÉE

4 nuits / 5 jours

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRES

Le stage d'hiver est organisé en indoor pour toutes les disciplines exceptés les lancers. Le stage lancers est soit organisés en même temps que le stage de décembre, soit sur la période de février en amont des championnats de France de lancers longs.

Le rassemblement sur la période de Noël est organisé au même moment qu'une compétition indoor où les athlètes (hors lancers) sont invités à participer.

Les entraînements sont organisés par spécialités sur la discipline pour laquelle l'athlète est sélectionné (et le cas échéant, les disciplines selon le choix de l'athlète sélectionné).

Deux kinésithérapeutes sont présents sur la durée du stage pour la récupération et les soins.

Le stage « élite » de Pâques

Pendant les vacances de Pâques, il s'agit d'un stage de perfectionnement et de préparation à la saison estivale.

MODALITES DE SELECTION

- Les athlètes de niveau 1, 2 & 3.

Prise en compte des résultats de la saison sportive N-1 (niveau 1 & 2). Mise à jour de la liste selon les résultats hivernaux (Niveau 2 & 3).

DUREE

4 nuits / 5 jours

ORGANISATION

Entraînement réalisé par groupe de spécialité sur la ou les spécialité(s) sur laquelle l'athlète est sélectionné.

LES STRUCTURES D'ENTRAÎNEMENT EN OCCITANIE

La LAO dispose de plusieurs structures d'entraînement et de perfectionnement réparties sur son territoire :

- Les Sections Sportives Scolaires (SSS)
- Les Centres Régionaux d'Entraînement (CRE) et leurs antennes
- Les Centres Nationaux d'Entraînement en Territoire (CNET)

Chaque antenne présente **des conditions d'accès, d'entraînement, et d'accompagnement différentes**, qui sont présentées dans ce document.

Il conviendra de **prendre contact avec chaque responsable de structure** pour de plus amples informations sur les conditions d'entraînements, d'hébergement, et pour les possibilités d'études sur la zone concernée.

Les sections sportives scolaires

L'objectif des Sections Sportives est double :

- Permettre à de jeunes athlètes "en devenir" de développer leurs aptitudes athlétiques et de progresser pour se qualifier aux Championnats de France en scolaire et en fédéral.
 - Offrir à ces élèves les meilleures conditions de réussite scolaire.
- C'est la notion de « double projet »

Deux sections sportives sont ouvertes en Occitanie, à Rodez et à Blagnac.

Le lycée polyvalent Alexis Monteil (Rodez)

RESPONSABLE & CONTACT

Annie Ladet-Salacruch – 06 81 93 24 03 - annie.ladet@ac-toulouse.fr

PUBLIC CIBLE

Athlètes pré-bac de **niveau lycée** uniquement.

DISCIPLINES ET ENCADREMENT

Toutes disciplines de l'athlétisme, encadrées par Annie Ladet-Salacruch (professeure d'EPS et responsable de la section) et Jean-François Prigent (entraîneur diplômé du Stade Rodez Athlétisme).

LIEU(X) ET HORAIRES DE PRATIQUE

Les entraînements ont lieu sur le stade de Vabre, **le transport entre le lycée et le stade étant assuré en bus par l'établissement**. Un créneau de musculation est proposé le lundi sur les installations du lycée. L'établissement dispose également de deux gymnases.

Créneaux d'entraînement :

- Lundi de 16h à 18h
- Mardi de 16h à 18h
- Mercredi de 13h30 à 16h
- Jeudi de 18h à 20h

La séance du jeudi est une séance du club d'athlétisme de Rodez sur laquelle les élèves de la section sportive sont accueillis.

RECRUTEMENT

Les critères de recrutement sont les résultats scolaires, le niveau sportif et l'attitude.

Un dossier de candidature est à remettre par mail à sectionsportivemonteil@gmail.com pour fin avril.

Vous pouvez trouver le dossier de candidature [sur cette page](#).

La notification d'admission en section sportive sera communiquée fin mai.

Attention : L'admission en section sportive ne signifie pas une admission systématique au lycée. Cette notification permet d'engager la procédure d'orientation auprès de l'établissement d'origine, et si vous n'êtes pas du secteur de recrutement du lycée Monteil, permet de demander une dérogation. **L'affectation définitive est prononcée fin juin par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.** Il convient donc de prévoir une solution de remplacement.

SERVICES COMPLEMENTAIRES

- Des horaires aménagés pour faciliter la réalisation de son double projet scolaire/sportif.
- Un régime pension complète, du lundi au vendredi avec possibilité de retour le dimanche soir entre 20h et 22h (tarifs [sur cette page](#)).
- Un régime de demi-pension (voir page internat pour les tarifs).
- Des actions personnalisées d'aide à la scolarité (étude surveillée, aide aux devoirs, etc.).
- Un bilan trimestriel réalisé avec chaque élève de la section athlétisme.
- Une aide au retour à l'internat après les compétitions en partenariat avec le club d'athlétisme de Rodez.
- Différentes réunions d'information et de sensibilisation.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

La date de la journée portes ouvertes du lycée est communiquée sur [le site internet du lycée](#).

Merci de contacter Annie LADET-SALACRUCH pour ton renseignement supplémentaire.

Le lycée polyvalent Saint Exupéry (Blagnac)

RESPONSABLE & CONTACT

Sandrine BERNES – sandrine.bernes@wanadoo.fr

PUBLIC CIBLE

Sportifs pré-bac de niveau lycée uniquement.

DISCIPLINES & ENCADREMENT

Toutes les disciplines de l'athlétisme hormis le saut à la perche.

L'encadrement est coordonné par Mme Sandrine BERNES (professeure d'EPS et responsable de la section) en lien avec les entraîneurs de spécialités de la section issus des clubs du secteur Toulousain.

LIEU(X) ET HORAIRES D'ENTRAINEMENT

Les entraînements ont lieu sur le stade d'athlétisme Stéphane Diagana, situé à 7 minutes à pied du lycée. Une séance de musculation (adaptée au niveau de classe et au profil de l'athlète) est proposée le mardi.

Les créneaux d'entraînement :

- Lundi de 16h à 18h
- Mardi de 12h30 à 14h30
- Mercredi de 13h30 à 15h30
- Jeudi de 17h à 19h

Les élèves sont libérés de cours le lundi et le jeudi 30 minutes avant le début des entraînements.

SERVICES COMPLEMENTAIRES

Le suivi médical :

- Un bilan médical complet en début d'année
- Un kinésithérapeute à 400m du lycée
- Un médecin du sport présent 3x par semaine au sein du lycée
- Des interventions et un suivi hebdomadaire d'un sophrologue
- Des interventions à thème sur la diététique et les pratiques dopantes

Un suivi scolaire avec l'objectif du double projet scolaire/sportif :

- Possibilité d'internat ou de demi-pension.
- Regroupement des sportifs de la section dans la même classe (par niveau de classe).
- Deux bilans annuels individuels réalisés par la responsable de la section, qui est en lien étroit avec les enseignants et professeurs principaux.

RECRUTEMENT

Il est obligatoire pour rentrer sur la section sportive d'être licencié UNSS et de participer aux compétitions scolaires, ainsi que d'être licencié en club et de participer aux compétitions fédérales.

Les étapes pour candidater sur la section sportive de Blagnac sont :

- Un dossier de candidature à remettre à Sandrine BERNES (date limite et dossier [sur cette page](#)).
- Des tests et un entretien en suivant courant mai.
- Publication de la liste des retenus courant juin.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Vous pouvez retrouver la date de la journée portes ouvertes du lycée [sur cette page](#).

Merci de contacter Sandrine BERNES pour tout renseignement supplémentaire.

Les Centres Régionaux d'Entraînement (CRE)

Les Centres Régionaux d'Entraînement sont des structures d'entraînement réservées aux athlètes en situation post-bac qui souhaitent **mener à bien leur double projet**, universitaire (ou professionnel) et sportif. Ils ont comme objectif sportif principal d'accompagner vers la performance aux championnats de France dans un but **d'accession au haut niveau**.

Ils permettent notamment aux étudiants de trouver des conditions d'entraînements facilitées sur le lieu de vie/d'étude, avec un encadrement spécialisé, sans devoir changer de club.

Le Centre Régional d'Entraînement de Toulouse

RESPONSABLE & CONTACT

Jean MONNIER – 06 20 01 92 36 – j.monnier237@gmail.com

PUBLIC CIBLE

Les athlètes en situation post-bac.

Un niveau sportif minimal est demandé pour rejoindre le CRE de Toulouse. Dans ce cadre, deux critères d'accès sont identifiés :

- **Un critère d'accès fort** : être qualifié pour un championnat de France sur la saison en cours (dans la discipline demandée).
- **Un critère d'accès pour une liste complémentaire d'athlètes sous réserve de validation de la commission d'admission** : être finaliste des championnats d'Occitanie sur la saison en cours (dans la discipline demandée).

Une commission d'admission sera mise en place pour étudier toutes les demandes d'inscription au CRE de Toulouse.

Les demandes qui ne rentrent pas dans le cadre du critère d'accès fort seront également étudiées et un avis sera prononcé **en fonction du niveau sportif sur la saison en cours, du projet sportif du postulant et de la capacité d'accueil de la structure**.

Dans un souci d'organisation pour les étudiants qui postulent sur parcoursup, une appréciation sur la candidature pourra être communiquée sur demande, avant la tenue de la commission d'admission et en amont de la fin de la phase principale d'admission.

TARIF ANNUEL

L'inscription au CRE de Toulouse coûte 550 € par athlète.

Les frais d'inscription **sont entièrement pris en charge par la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie pour les athlètes licenciés dans un club de la ligue**.

Les athlètes licenciés hors de l'Occitanie ne sont pas pris en charge financièrement par la LAO.

RECRUTEMENT

Les athlètes qui souhaitent, pour la saison 2022/2023, rejoindre un des CRE de Toulouse doivent :

- Prendre contact avec l'entraîneur de la spécialité sur laquelle ils souhaitent postuler (voir page suivante)
- Candidater via le formulaire d'inscription (à venir sur le site <http://occitanie.athle.fr>)

INFORMATIONS SPORTIVES

	Sprint - Haies	1/2 fond	Sauts (sauf perche)	Lancers	Epreuves combinées
Entraîneur de spécialité	Léandre STANIS leandre.stanis97@gmail.com 06 61 34 31 66	Ali BELKACEM alibelkacem@hotmail.fr 06 02 73 37 40	Jean MONNIER <i>Triple saut / longueur</i> j.monnier237@gmail.com 06 20 01 92 36 Dominique HERNANDEZ <i>Hauteur / longueur</i> domi.hernandez1@gmail.com 06 51 00 32 32	Christophe GOMEZ christophe.gomez31@gmail.com Luc VIUDES luc.viudes@wanadoo.fr 06 10 73 92 38	Rémi MAGRO remi.magro@gmail.com 06 38 39 86 70 Vincent AUBIN aubin.vince@free.fr 06 86 60 05 55
Entraînements*	Lundi 18h / 20h Mardi 18h / 20h Mercredi 18h / 20h Jeudi 18h / 20h Vendredi 18h / 20h Samedi 10h / 12h	Lundi 18h / 20h Mardi 18h / 20h Vendredi 18h / 20h Samedi 10h / 12h	Lundi 18h / 20h Mardi 18h / 20h Mercredi 12h / 14h Jeudi 18h / 20h Vendredi 12h / 14h Samedi 10h / 12h <i>*Possibilité de biquotidien selon profil</i>	Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi <i>*Horaires à discuter avec les entraîneurs de spécialité</i>	Lundi 17h / 20h Mardi 17h / 20h Mercredi 17h / 20h Jeudi 17h / 20h Vendredi 17h / 20h <i>*Amplitude horaire donnée à titre indicatif</i>
Lieu(x)**	Piste d'athlé Serge Levy (Sesquières) Stade Georges Beyney (L'Union)	Piste Serge Levy (Sesquières) Base de sport et de loisirs de Pech David	CREPS Toulouse	Complexe sportif Daniel Faucher (Toulouse)	Stade de Quéfet (Tournefeuille)
Musculation	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Suivi médical	Non				

*Les jours et horaires d'entraînements sont donnés à titre indicatif. Ils seront adaptés au profil de l'athlète, et peuvent varier selon la période/l'entraîneur/la disponibilité des installations. Merci de vous rapprocher de l'entraîneur de votre discipline pour valider les horaires d'entraînement.

**Au même titre que les horaires, les lieux d'entraînement peuvent varier et sont à vérifier avec chaque entraîneur de spécialité.

Le Centre Régional d'Entraînement de Montpellier

RESPONSABLE & CONTACT

Jocelyn PIAT – piat.jocelyn@gmail.com

PUBLIC CIBLE

Les athlètes en situation post-bac.

Un niveau sportif minimal est demandé pour rejoindre le CRE de Montpellier. Dans ce cadre, deux critères d'accès sont identifiés :

- **Un critère d'accès fort** : être qualifié pour un championnat de France sur la saison en cours (dans la discipline demandée).
- **Un critère d'accès pour une liste complémentaire d'athlètes sous réserve de validation de la commission d'admission** : être finaliste des championnats d'Occitanie sur la saison en cours (dans la discipline demandée).

Une commission d'admission sera mise en place pour étudier toutes les demandes d'inscription au CRE de Montpellier.

Les demandes qui ne rentrent pas dans le cadre du critère d'accès fort seront également étudiées et un avis sera prononcé **en fonction du niveau sportif sur la saison en cours, du projet sportif du postulant et de la capacité d'accueil de la structure.**

Dans un souci d'organisation pour les étudiants qui postulent sur parcourssup, une appréciation sur la candidature pourra être communiquée sur demande, avant la tenue de la commission d'admission et en amont de la fin de la phase principale d'admission.

SERVICES COMPLEMENTAIRES

Les athlètes du CRE de Montpellier disposent :

- D'un accès à une piste couverte le lundi d'Octobre à Mars
- D'un accès aux bains froids du CREPS de Montpellier sur réservation.

TARIF ANNUEL

L'inscription au CRE de Montpellier coûte 500 € par athlète.

Les frais d'inscription **sont entièrement pris en charge par la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie pour les athlètes licenciés dans un club de la ligue.**

Les athlètes licenciés hors de l'Occitanie ne sont pas pris en charge financièrement par la LAO.

RECRUTEMENT

Les athlètes qui souhaitent, pour la saison 2022/2023, rejoindre le CRE de Montpellier doivent :

- Prendre contact avec l'entraîneur de la spécialité sur laquelle ils souhaitent postuler (voir page suivante).
- Candidater via le formulaire d'inscription (à venir sur le site <http://occitanie.athle.fr>)

INFORMATIONS SPORTIVES

	Sprint – Haies	1/2 fond - marche	Sauts (sauf perche)	Epreuves combinées
Entraîneur de spécialité	Stéphane GAUTIER 06 21 47 41 51	Gilles GARCIA <i>1/2 fond & marche</i> Sophiane AL-KHALIKI <i>1/2 fond</i> alkhalikisophiane@gmail.com Jérôme DURAND <i>Marche</i>	Jocelyn PIAT <i>Longueur / Triple saut / Hauteur</i> piat.jocelyn@gmail.com Jean-Louis JACOB <i>Triple Saut</i> j-louis.jacob@orange.fr	Marisa DE ANICETO deanicetomarisa@hotmail.fr
Entraînements*	Lundi 16h / 20h Mardi 16h / 20h Mercredi 16h / 20h Jeudi 16h / 20h Vendredi 16h / 20h <i>*Amplitude horaire donnée à titre indicatif</i>	Lundi 16h / 20h Mardi 16h / 20h Mercredi 16h / 20h Jeudi 16h / 20h Vendredi 16h / 20h <i>*Amplitude horaire donnée à titre indicatif</i>	Lundi 16h / 20h Mardi 16h / 20h Mercredi 16h / 20h Jeudi 16h / 20h Vendredi 16h / 20h <i>*Amplitude horaire donnée à titre indicatif</i>	Lundi 16h / 20h Mardi 16h / 20h Mercredi 16h / 20h Jeudi 16h / 20h Vendredi 16h / 20h <i>*Amplitude horaire donnée à titre indicatif</i>
Lieu(x)**	Stade Philippidès (Montpellier)	Stade Philippidès (Montpellier)	Stade Philippidès (Montpellier)	Stade Philippidès (Montpellier)
Musculation	Oui			
Suivi médical	Non			

*Les jours et horaires d'entraînements sont donnés à titre indicatif. Ils seront adaptés au profil de l'athlète, et peuvent varier selon la période/l'entraîneur/la disponibilité des installations. Merci de vous rapprocher de l'entraîneur de votre discipline pour valider les horaires d'entraînement.

**Au même titre que les horaires, les lieux d'entraînement peuvent varier et sont à confirmer avec chaque entraîneur de spécialité.

Les antennes du CRE de Montpellier

Les antennes CRE sont des structures associées à des clubs ou des sections sportives. Ces structures sont **orientées vers la formation et le développement de l'athlète**, avec comme objectif d'amener à la qualification et à la performance en championnat de France. Les critères d'accès de ces structures ne sont pas fixés par la LAO mais par les structures ressources. Ces antennes peuvent accueillir des athlètes en situation pré bac et post bac.

L'antenne CRE à Saint Chély d'Apcher

RESPONSABLE & CONTACT

Gérard BROUILLET – gerard.brouillet48@gmail.com

PUBLIC CIBLE

Athlètes à partir de la catégorie minimales 2.

Le critère de performance est le suivant :

- Avoir réalisé plus de 90 points au triathlon en minime pour les candidats minimales 2 et cadets 1.
- S'être qualifié à un championnat de France sur la saison en cours pour les athlètes à partir de la catégorie cadet 2.

INFORMATIONS SPORTIVES

L'entraîneur référent est Gérard BROUILLET.

La structure d'entraînement de Saint Chély couvre toutes les disciplines de l'athlétisme dans un objectif de formation de l'athlète, le sprint, le ½ fond et les épreuves combinées dans un objectif de perfectionnement.

Les entraînements ont lieu sur le complexe sportif municipal de Saint Chély d'Apcher :

- Lundi de 17h à 19h
- Mardi de 16h30 à 19h
- Mercredi de 13h à 15h
- Vendredi de 15h30 à 18h30
- Samedi ou dimanche (selon la période) de 10h30 à 12h

Les athlètes de l'antenne CRE de Saint Chély ont accès à une salle de musculation, ainsi qu'à un gymnase.

RECRUTEMENT

Pour candidater, merci de contacter directement Gérard BROUILLET (responsable de la structure).

L'antenne CRE à Perpignan

L'antenne CRE de Perpignan fonctionne conjointement avec 3 clubs du secteur : UPA66, Athlé Bompas et Riberal AC. Il s'oriente sur la formation des athlètes dans un registre large de disciplines.

RESPONSABLE & CONTACT

Patrick SARRAT – 06 79 81 39 68 – patricksarrat@orange.fr

PUBLIC CIBLE

Les athlètes des catégories minimales et plus, prêts à s'engager dans une pratique régulière de l'athlétisme dans un but de performance.

INFORMATIONS SPORTIVES

Les disciplines présentes sur la structure d'entraînement de Perpignan sont les suivantes :

- Sprint : Patrick SARRAT et Patrick FAUGER
- Haies : Didier PEY, Alain NIETO et Patrick FAUGER
- ½ fond : Jean-François MOUILLERON
- Marche : Patrick SARRAT
- Hauteur : Didier PEY, Alain NIETO et Patrick FAUGER
- Longueur/Triple saut : Patrick SARRAT
- Perche : Bruno FERRARI

Les entraînements ont lieu le mercredi de 18h à 20h :

- Dans la salle de Bompas (de novembre à fin mars).
- Au Parc des sports de Perpignan (d'avril à fin octobre).

L'inscription à la structure d'entraînement de Perpignan comprend **l'accès aux entraînements des clubs** UPA66, Riberal AC et Athlé Bompas sur les autres jours de la semaine. Les créneaux d'entraînement sont à demander aux encadrants de spécialité.

RECRUTEMENT

Pour candidater, merci de contacter directement Patrick SARRAT (responsable de la structure).

Les Centres Nationaux d'Entraînement en Territoire (CNET)

Les CNET accueillent les athlètes post-bac de haut niveau qui sont **répertoriés sur les listes ministérielles**. Ils ont pour objectif **d'accompagner les athlètes de haut niveau** vers la réussite de leur double projet, sportif et professionnel.

Ils portent une attention particulière à la qualité des aménagements socio-professionnels, des installations sportives, de l'accompagnement médical et paramédical et de l'unité de lieux.

Deux CNET sont répertoriés en Occitanie, à Montpellier côté est et à Toulouse côté ouest.

Le CNET de Montpellier

RESPONSABLE & CONTACT

Responsable

Stéphane CUVILLIER (directeur de la performance) – 06 60 23 50 40
stephane.cuvillier@gmail.com

Contact

Jocelyn PIAT (salarié LAO) – piat.jocelyn@gmail.com

PUBLIC CIBLE

Athlètes en situation post-bac **inscrits sur les listes de haut niveau du ministère des sports** (Espoir, Sénior, Relève, Collectifs Nationaux).

INFORMATIONS SPORTIVES

Le CNET de Montpellier propose comme disciplines :

- Sprint/haies : Stéphane GAUTIER
- ½ Fond et marche : Gilles GARCIA et Sophiane AL KHALIKI
- Epreuves combinées : Marisa DE ANICETO
- Hauteur, longueur et triple saut : Jocelyn PIAT et Jean-Louis JACOB

Le nombre d'entraînements hebdomadaires et le lieu de pratique dépend de chaque discipline et de chaque profil d'athlète. Les entraînements biquotidiens sont possibles dans toutes les spécialités. Les entraînements peuvent avoir lieu :

- Sur le stade Phillippidès (Montpellier).
- Dans la salle de musculation du CREPS de Montpellier.
- Dans la salle d'athlétisme de Veyrassi (Montpellier).

SERVICES COMPLEMENTAIRES D'AIDE A LA PERFORMANCE

- Accès aux bains froids du CREPS de Montpellier sur réservation.
- Accès à une salle d'athlétisme couverte le lundi d'octobre à mars.
- Accès à la salle de musculation du CREPS de Montpellier.
- Suivi médical règlementaire (SMR) sur le CREPS.
- Convention avec l'hôpital Lapeyronie pour le suivi médical.

RECRUTEMENT

Les athlètes qui souhaitent rejoindre le CNET de Montpellier doivent :

- Prendre contact avec Stéphane CUVILLIER avant toute autre démarche.
- Se préinscrire ensuite sur le CNET via le PSQS [sur cette page](#).
 - Sélectionner « CNET MIXTE – ATHLETISME MONTPELLIER » en choix n°1

Le CNET de Toulouse

RESPONSABLE & CONTACT

Responsable

Stéphane CUVILLIER (directeur de la performance) – 06 60 23 50 40
stephane.cuvillier@gmail.com

Contacts

Dominique HERNANDEZ (CTS) – 06 51 00 32 32 – domi.hernandez1@gmail.com

Jean MONNIER (salarié LAO) – 06 20 01 92 36 – j.monnier237@gmail.com

PUBLIC CIBLE

Athlètes en situation **post-bac inscrits sur les listes de haut niveau du ministère des sports** (Espoir, Sénior, Relève, Collectifs Nationaux).

INFORMATIONS SPORTIVES

Le CNET de Toulouse couvre les disciplines suivantes :

- Sébastien GAMEL – 06 63 04 77 02 – 1/2 fond
- Dominique HERNANDEZ – Hauteur et longueur
 - Raihau MAIAU (entraîneur adjoint longueur)
 - Moukou SAINDOU (Préparateur physique adjoint – groupe longueur)
- Jean MONNIER – Triple saut et longueur
- Rémi MAGRO – 06 38 39 86 70 - Epreuves combinées

Le nombre d'entraînements hebdomadaires et le lieu de pratique dépend de chaque discipline et de chaque profil d'athlète. Les entraînements biquotidiens sont possibles dans toutes les spécialités. Les entraînements peuvent avoir lieu :

- Sur la piste d'athlétisme et les salles de musculation du CREPS de Toulouse (avenue Edouard Belin, 31400 Toulouse).
- Sur la piste et la salle d'athlétisme du complexe sportif Daniel Faucher.
- Sur la piste et dans la salle de musculation du stade municipal de Quéfet (Boulevard Alain Savary, 31170 Tournefeuille – stade à côté du lycée Françoise).

Le suivi médical et paramédical est assuré par le CREPS de Toulouse.

SERVICES COMPLEMENTAIRES D'AIDE A LA PERFORMANCE

Les services complémentaires d'aide à la performance sont accessibles à tous les athlètes répertoriés sur le CNET de Toulouse.

- Accès à des infrastructures couvertes toute l'année.

- Présence d'un service médical sur le CREPS de Toulouse pour le suivi quotidien (médecins du sport, kinés, ostéopathes, nutritionniste, psychologue, préparateur mental).
- Suivi médical règlementaire (SMR) réalisable sur le CREPS de Toulouse (hors bilan dentaire).
- Possibilité de suivi socio-professionnel.
- Matériel d'aide à la performance (1080 sprint, plateformes de forces, cellules photoélectriques, accéléromètres, etc.).
- Une cellule de performance interne au CREPS de Toulouse.
- 6h de services complémentaires inclus (podologie, préparation mentale, consultation préparation physique, etc.).

TARIFS ANNUELS

Les tarifs, fixés par le CREPS de Toulouse, varient selon le niveau de liste ministérielle et la présence ou non de l'athlète sur le site du CREPS pour s'entraîner. Ils comprennent l'accès aux installations du CREPS mais également les services d'aide à la performance.

Dans le cas où l'athlète est répertorié sur le CNET mais ne s'entraîne pas sur les installations du CREPS de Toulouse, il aura accès uniquement aux services complémentaires d'aide à la performance mentionnés ci-dessus.

	Externe Entraînement sur CREPS	Externe Entraînement hors CREPS
Niveau de liste Espoir Sénior Elite Collectifs Nationaux	1721,84 € / an	916,33 € / an
Niveau de liste Relève	1434,85 € / an	763,61 € / an

Les frais d'inscription sont entièrement pris en charge par la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie pour les athlètes licenciés dans un club de la ligue.

Les athlètes licenciés hors de l'Occitanie ne sont pas pris en charge financièrement par la LAO.

RECRUTEMENT

Les athlètes qui souhaitent rejoindre le CNET de Toulouse doivent :

- Prendre contact avec Stéphane CUVILLIER avant toute autre démarche.
- Se préinscrire ensuite sur le CNET via le PSQS [sur cette page](#).
 - Sélectionner « CNET MIXTE – ATHLETISME TOULOUSE » en choix numéro 1.

RECAPITULATIF DES STRUCTURES D'ENTRAÎNEMENT EN OCCITANIE

FORMATION & DEVELOPPEMENT DE L'ATHLETE

ACCESSION AU HAUT NIVEAU

HAUT NIVEAU

	Section Sportive Blagnac	Section sportive Rodez	Antenne CRE St Chély	Antenne CRE Perpignan	CRE Toulouse	CRE Montpellier	CNET Toulouse	CNET Montpellier
Niveau d'étude	Pré bac (Lycée)	Pré bac (Lycée)	Pré bac Post bac	Pré bac Post bac	Post bac	Post bac	Post bac	Post bac
Sportifs non listés	X	X	X	X	X	X		
Sportifs listés	X	X					X	X
Musculation	X	X	X	X	X	X	X	X
Installations couvertes	Gymnase	Gymnase	Gymnase	Halle d'athlétisme	Couloirs de sprint + sautoirs	Halle d'athlétisme	Couloirs de sprint + sautoirs	Halle d'athlétisme
Suivi médical	X						X	X
Hébergement	Internat	Internat					Résidence partenaire sur demande	
Tarifs	Internat 1366.18 € / an	Internat 1477.80 € / an	Gratuit	Gratuit	550 € / an Prise en charge pour athlètes LAO	500 € / an Prise en charge pour athlètes LAO	763 à 1721 € Prise en charge pour athlètes LAO	500 € / an Prise en charge pour athlètes LAO

ANNEXES

Photos des installations